

Plan de formation- SPI ASSEMBLEES GENERALES

Format 3h de téléformation
(Convocation d'AG)



6 avenue Georges POMPIDOU
31130 Balma
www.spi.immo

NOM DE L'AGENCE :

Dates de la formation :

Nom du formateur :



INTITULÉ DE LA FORMATION :

Formation aux fonctions d'Administrateur de Biens en Syndic de copropriétés.

OBJECTIF À L'ISSUE DE NOS FORMATIONS :

Être capable de convoquer une assemblée générale sur SPI Syndic

Être capable de choisir dans le catalogue des résolutions, celles de l'ordre du jour à créer

PROFIL DU STAGIAIRE :

Responsable d'agence, comptable ou gestionnaire confirmés, ayant de bonnes connaissances de l'outil informatique, **maîtrisant** la comptabilité générale et le métier de syndic de copropriétés.

L'ensemble de nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap sous réserve de nous en avoir informé au préalable

DURÉE : 3 HEURES

2 SESSIONS DE 1H30

Ces durées de formation constituent une **estimation** pour un profil type tel que décrit ci-dessus et jusqu'à 4 personnes par session de téléformation, et s'entendent hors étude de cas particuliers qui pourrait être soumise par l'utilisateur au formateur, hors reprise de données et hors modules optionnels.

LES MOYENS PÉDAGOGIQUES :

- La formation sur site est assurée par un formateur spécialisé dans le métier de gestion de l'immobilier sur un poste informatique, soit sur sa base test soit sur votre base préalablement installée
- L'aide en ligne : Chaque stagiaire peut-y accéder via son profil utilisateur par le logiciel en cliquant sur le pictogramme « ? » de la page d'accueil. L'aide en ligne permet d'avoir accès aux supports de formation : documentation en ligne, vidéos pédagogiques, foire aux questions qui regroupe les questions les plus récurrentes posées par les utilisateurs.
- La téléformation (par téléphone) est réalisée par le formateur avec connexion à distance sur le logiciel du client.

1ÈRE SESSION DE TÉLÉFORMATION – 1H30

LA CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

AG À PLANIFIER

CATALOGUE DES AG À PLANIFIER DANS LES 60 JOURS

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

CATALOGUE DES ASSEMBLÉES GÉNÉRALES

SYNTHÈSE

SAISIE DES PARTICIPANTS ET SALLES

CATALOGUE ET SAISIE DES RÉSOLUTIONS

PLANIFICATION DU CONSEIL SYNDICAL

CONVOCATION ET ENVOIS DE COURRIER AU CONSEIL SYNDICAL

TENUE DU CONSEIL SYNDICAL

2ÈME SESSION DE TÉLÉFORMATION – 1H30

CONVOCATION ASSEMBLÉE GÉNÉRALE (SUITE)

EDITION DES DOCUMENTS À JOINDRE À LA CONVOCATION

CONVOCATION INDIVIDUELLE DE L'AG

L'EXPORT DEPUIS LE LOGICIEL MÉTIER (30 MIN)

LES PARAMÈTRES DANS LE LOGICIEL MÉTIER + PARAMÈTRES DANS SPI AG

L'EXPORT SUITE À UNE AG DÉJÀ PRÉPARÉE

LE CATALOGUE DES AG (10 MIN)

SUR LE SERVEUR

SUR LE POSTE

LA CLÔTURE DE L'AG (20 MIN)

LE RETOUR (CÔTÉ SPI AG)

LE RETOUR (CÔTÉ LOGICIEL SYNDIC)